



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Introduction du bio-carburant pour les véhicules de la Police cantonale et le tout public neuchâtelois

La chancellerie d'Etat communique :

Le Conseil d'Etat a marqué sa volonté d'aller dans la direction des objectifs du protocole de Kyoto par l'application de la loi cantonale sur l'énergie. C'est ainsi que vendredi 8 septembre 2006, les premiers véhicules de la Police cantonale neuchâteloise ont fait le plein d'essence sans plomb 95 octane au bio-éthanol, une première dans le canton de Neuchâtel. Le bio-carburant sera également commercialisé courant septembre pour le tout public dans certaines stations-service du canton. Le Conseil d'Etat ne peut qu'encourager les automobilistes à suivre l'exemple de la Police cantonale.

Le sans plomb 95 bio ou l'essEnce₅

Dans un premier temps, une cinquantaine de véhicules de la police cantonale circuleront au bio-carburant, que ce soit à l'essence sans plomb ou au diesel. L'essEnce₅, présente des avantages certains dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre: à prestation égale, l'essEnce₅ permet de réduire de 3,5% les émissions de CO² ainsi qu'à une réduction des polluants traditionnels issus de la combustion de l'essence ; en outre, les véhicules actuels et futurs sont garantis par les constructeurs et les importateurs et les adaptations des stations-service délivrant de l'essEnce₅ sont modestes.

L'essEnce₅ est composée de 5% de bio-éthanol suisse (transformation des sucres contenus dans des matières premières végétales par Alcosuisse) et de 95% d'essence sans plomb 95. Elle est acceptée par tous les constructeurs automobiles, sans aucune restriction ou modification et avec toutes les garanties et respecte les normes européennes en matière de carburant essence. Certains constructeurs automobiles proposent déjà des véhicules utilisant des carburants contenant de 0 à 85% d'éthanol.

Selon des mesures réalisées par l'EMPA de Saint-Gall, l'essEnce₅ permet de réduire de 1% la consommation par rapport à l'essence traditionnelle, et ceci pour le même prix, d'où une réelle économie.

Le diesel bio

Le diesel bio quant à lui permet de réduire jusqu'à 6% la consommation de carburant grâce à un indice de cétane plus élevé et de meilleures propriétés lubrifiantes. Le diesel bio permet aussi la réduction des émissions de CO₂ puisque le colza absorbe à peu près la même quantité de CO₂, qui est ensuite émise lors de la combustion dans le moteur

diesel. En plus, il dégage moins d'oxyde de carbone (CO) et moins de particules et de suie.^{2.}

Le diesel bio est composé de 5% de bio-diesel (ester méthylique d'acide gras ou FAME) et de 95% de diesel sans soufre 10 ppm. Ce carburant est accepté par tous les constructeurs automobiles, sans aucune restriction ou modification et avec toutes les garanties. Il respecte lui aussi les normes européennes en matière de carburant diesel.

Neuchâtel, le 8 septembre 2006